

Rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds

pour l'exercice clos le 31 décembre 2021

Tous les chiffres sont en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds contient les faits saillants financiers, mais n'inclut pas les états financiers annuels du fonds de placement. Vous pouvez obtenir un exemplaire des états financiers annuels sur demande et sans frais, en composant le 1-800-465-3863, en nous écrivant à CIBC Square, 81 Bay Street, 20th floor, Toronto (Ontario) M5J 0E7, ou en consultant notre site Web à l'adresse www.cibc.com/fondsmutuels ou le site SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

Les porteurs de parts peuvent également obtenir de cette façon le rapport financier intermédiaire, les politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration et l'information trimestrielle sur le portefeuille.

Analyse du rendement du fonds par la direction

Objectif et stratégies de placement

Objectif de placement : La Solution équilibrée Intelli CIBC (désignée le *Portefeuille*) vise un équilibre entre un revenu et une croissance du capital à long terme en investissant surtout dans un éventail diversifié de fonds à revenu fixe, de fonds communs de placement en actions et de fonds négociés en Bourse canadiens et mondiaux.

Stratégies de placement : Le Portefeuille investit jusqu'à 100 % de l'actif du Portefeuille dans des fonds sous-jacents, qui comprennent des fonds communs de placement et des fonds négociés en Bourse, répartis selon une pondération cible de la composition de l'actif qui offrira généralement une exposition à 50 % aux titres à revenu fixe et à 50 % aux titres de participation. La composition de l'actif sera généralement maintenue dans une fourchette d'au plus 15 % supérieure ou inférieure à la pondération cible de chaque catégorie d'actifs.

Risque

Le Portefeuille est un portefeuille équilibré mondial neutre qui s'adresse aux investisseurs ayant un horizon de placement de moyen à long terme et pouvant tolérer un risque de placement faible à moyen.

Pour la période close le 31 décembre 2021, le niveau de risque global du Portefeuille est resté identique à celui mentionné dans son prospectus simplifié.

Résultats d'exploitation

Gestion d'actifs CIBC inc. (désignée *GACI* ou le *conseiller en valeurs*) est le conseiller en valeurs du Portefeuille. Le commentaire qui suit présente un sommaire des résultats d'exploitation pour la période close le 31 décembre 2021. Tous les montants sont en milliers de dollars, sauf indication contraire.

La valeur liquidative du Portefeuille est passée de 2 119 766 \$ au 31 décembre 2020 à 4 334 817 \$ au 31 décembre 2021, en hausse de 104 % pour la période. La hausse globale de la valeur liquidative découle des ventes nettes de 1 996 225 \$ et du rendement positif des placements.

Les parts de série A du Portefeuille ont dégagé un rendement de 5,7 % pour la période, contre respectivement -2,5 % et 21,3 % pour ses indices de référence principaux, soit l'indice des obligations universelles FTSE Canada et l'indice mondial MSCI (désignés les *indices de référence principaux*). L'indice mixte du Portefeuille, tel qu'il est décrit sous *Rendements composés annuels* dans la section *Rendement passé*, a dégagé un rendement de 8,2 % pour la même période. L'indice mixte reflète étroitement les catégories d'actifs dans lesquelles le Portefeuille investit, et il s'avère plus utile pour l'évaluation du rendement du Portefeuille. Le rendement du Portefeuille tient compte des frais et des charges, ce qui n'est pas le cas de celui des indices de référence principaux et de l'indice mixte. Voir la section *Rendement passé* pour connaître les rendements des autres séries de parts offertes par le Portefeuille.

La pondération cible du Portefeuille est de 40 % dans des titres à revenu fixe canadiens, de 18 % dans des actions canadiennes, de 13 % dans des actions américaines, de 11,5 % dans des actions internationales, de 10 % dans des titres à revenu fixe mondiaux, de 4 % dans des fonds alternatifs à stratégies multiples et de 3,5 % dans des actions des marchés émergents.

Pendant l'année, la pandémie de COVID-19 a eu d'importantes répercussions sur l'économie mondiale et sur les marchés. Dans divers pays, les campagnes de vaccination ont bien progressé, chaque vague successive de la pandémie ayant eu une incidence moindre sur l'activité économique.

Après une forte reprise alimentée par la réouverture de l'économie, l'élan de croissance économique s'est estompé en fin d'année, même si la croissance est restée robuste. L'expansion rapide de l'économie mondiale a accentué les pressions inflationnistes. Les goulots d'étranglement dans les chaînes d'approvisionnement ont entraîné une hausse des prix pour les producteurs et les consommateurs. En outre, en comparaison, la faiblesse des prix en 2020 a contribué à la hausse du taux d'inflation sur 12 mois.

Les banques centrales ont signalé que les politiques ultra-expansionnistes qu'elles ont mises en œuvre pendant la

pandémie prendraient fin plus tôt que prévu, provoquant une importante hausse des taux obligataires.

Au cours de la période, le Conseil des gouverneurs de la Réserve fédérale américaine (désigné la *Réserve fédérale*) a maintenu la fourchette cible du taux des fonds fédéraux entre 0,00 % et 0,25 %, tandis que la Banque du Canada a maintenu son taux de financement de référence à un jour à 0,25 %. En juin, la Réserve fédérale a revu à la hausse ses prévisions de croissance et d'inflation à court terme et a indiqué son intention de mettre fin à son programme d'achat d'actifs. Plus tard dans l'année, la Réserve fédérale a commencé à réduire ses achats d'actifs, et tant la Réserve fédérale que la Banque du Canada ont indiqué que leurs taux directeurs augmenteraient en 2022.

Compte tenu de la vigueur du contexte économique, les marchés boursiers et les sociétés liées aux produits de base se sont bien comportés. Les marchés boursiers mondiaux ont été soutenus par une croissance de 50 % des bénéfices des entreprises, qui découle d'une hausse des ventes et d'une augmentation significative des marges bénéficiaires.

Les actions chinoises et asiatiques ont fait exception et ont affiché des rendements négatifs. Le cycle économique de la Chine a ralenti et l'impulsion du crédit, qui suit la croissance des prêts en pourcentage du produit intérieur brut, est devenue négative. Le resserrement inattendu de la réglementation dans les secteurs des technologies de l'information et de l'immobilier a amplifié le ralentissement.

Une sous-pondération modérée en actions américaines a été défavorable au rendement du Portefeuille, les marchés américains ayant fait meilleure figure que la plupart des autres marchés boursiers, en partie grâce au rendement du secteur des technologies de l'information. Malgré les évaluations déjà élevées, les ratios cours-bénéfices ont encore augmenté aux États-Unis.

Le Fonds d'actions américaines CIBC est celui qui a le plus nui au rendement du Portefeuille, suivi du Fonds d'actions internationales CIBC et du Fonds d'obligations à haut rendement Renaissance.

La sous-pondération modérée du Portefeuille dans les obligations canadiennes et mondiales a été favorable au rendement, les taux obligataires augmentant en réponse à l'accélération de la croissance mondiale et à l'intensification des pressions inflationnistes. Une surpondération modérée en actions de sociétés mondiales à petite capitalisation et en actions des marchés émergents a aussi contribué au rendement du Portefeuille.

Le Fonds d'actions canadiennes CIBC a été le pilier du rendement du Portefeuille, suivi du fonds Stratégie de rendement absolu d'actifs multiples CIBC et du Fonds de petites capitalisations mondial Renaissance.

Au cours de la période, le conseiller en valeurs a accru les positions sous-pondérées du Portefeuille dans les obligations canadiennes et les actions américaines, et a réduit la surpondération du Portefeuille dans les actions internationales, les actions de sociétés mondiales à petite capitalisation et les actions de marchés émergents. Ces pondérations ont toutes été harmonisées avec celles de l'indice de référence mixte.

Le conseiller en valeurs prévoit que la croissance ralentira et sera inférieure aux attentes du marché. Compte tenu des évaluations boursières élevées, le conseiller en valeurs ne croit pas que les

banques centrales continueront à soutenir le rendement supérieur des actions et est d'avis qu'elles commenceront plutôt à normaliser leur politique monétaire en supprimant les liquidités excédentaires. De plus, la hausse des taux obligataires a sensiblement modifié l'attrait des actions par rapport à celui des obligations. Compte tenu de ces facteurs et de l'incertitude persistante découlant de la pandémie, le conseiller en valeurs s'attend à ce que l'appétit pour le risque diminue sur les marchés. Par conséquent, il a adopté une approche prudente à l'égard du positionnement du Portefeuille.

Événements récents

Après le 31 décembre 2021, l'intensification du conflit entre la Fédération de Russie et l'Ukraine a entraîné une grande volatilité et d'importantes incertitudes dans les marchés des capitaux. Il est impossible de déterminer si des mesures supplémentaires seront prises par les gouvernements ou de connaître l'incidence de ces mesures sur les économies, les entreprises et les marchés des capitaux à l'échelle mondiale ainsi que sur le rendement du Portefeuille. Comme la situation demeure instable, le Portefeuille continue de surveiller l'évolution de la situation ainsi que son incidence sur les stratégies de placement du Portefeuille.

La pandémie de COVID-19 et les restrictions imposées par les gouvernements à l'échelle du globe pour la limiter ont ébranlé, de manière imprévisible et sans précédent, l'économie mondiale et les marchés des capitaux. L'éclosion de la COVID-19 pourrait avoir une incidence négative sur le rendement du Portefeuille.

Opérations entre parties liées

Les rôles et responsabilités de la Banque Canadienne Impériale de Commerce (désignée la *Banque CIBC*) et des membres de son groupe, en ce qui a trait au Portefeuille, se résument comme suit et sont assortis des frais et honoraires (collectivement les *frais*) décrits ci-après.

Gestionnaire

La Banque CIBC est le gestionnaire du Portefeuille (désignée le *gestionnaire*). Le Portefeuille détient des parts d'autres fonds d'investissement (désignés les *fonds sous-jacents*), qui sont également gérés par la Banque CIBC ou un des membres de son groupe. La Banque CIBC reçoit des frais de gestion à l'égard des activités et de l'exploitation quotidiennes du Portefeuille, calculés en fonction de la valeur liquidative de chaque série de parts du Portefeuille, comme il est décrit à la section *Frais de gestion*. Le gestionnaire rémunère ses grossistes pour les activités de commercialisation liées au Portefeuille. De temps à autre, la Banque CIBC peut investir dans des parts du Portefeuille.

Fiduciaire

La Compagnie Trust CIBC, filiale en propriété exclusive de la Banque CIBC, est le fiduciaire (désignée le *fiduciaire*) du Portefeuille. Le fiduciaire est le titulaire des biens (liquidités et titres) du Portefeuille pour le compte des porteurs de parts.

Conseiller en valeurs

Le conseiller en valeurs fournit des services de conseil en placement et de gestion de portefeuille au Portefeuille ou prend des dispositions

pour la prestation de ces services. GACI, filiale en propriété exclusive de la Banque CIBC, est le conseiller en valeurs du Portefeuille.

Placeur

Des courtiers et d'autres sociétés vendent les parts du Portefeuille aux investisseurs. Ces courtiers et autres sociétés comprennent les courtiers liés à la Banque CIBC comme le placeur principal, Placements CIBC inc. (désignée *Placements CIBC*), la division de courtage à escompte Pro Investisseurs CIBC de Services Investisseurs CIBC inc. (désignée *SI CIBC*), la division Service Investisseurs Impérial CIBC de SI CIBC et la division CIBC Wood Gundy de Marchés mondiaux CIBC inc. (désignée *MM CIBC*). Placements CIBC, SI CIBC et MM CIBC sont des filiales en propriété exclusive de la Banque CIBC.

La Banque CIBC peut payer des commissions de suivi à ces courtiers et sociétés, à l'exception de Placements CIBC, relativement à la vente de parts du Portefeuille. Ces courtiers et autres sociétés peuvent verser une partie de ces commissions de suivi à leurs conseillers qui vendent des parts du Portefeuille aux investisseurs. La Banque CIBC ne paie pas de commissions de suivi à Placements CIBC pour la vente de parts du Portefeuille, mais les ventes globales de Fonds CIBC peuvent être prises en compte dans l'évaluation du rendement de ses conseillers et dans leur rémunération annuelle.

Ententes et rabais de courtage

Le conseiller en valeurs achète et vend des parts des fonds sous-jacents pour le compte du Portefeuille et, par conséquent, le Portefeuille n'engage aucuns frais d'acquisition ni aucune commission de courtage relativement à l'exécution d'opérations sur portefeuille des fonds sous-jacents.

Les décisions que le conseiller en valeurs peut prendre concernant les opérations de courtage, y compris le choix des marchés et des courtiers ainsi que la négociation des commissions, sont prises en fonction du cours, de la rapidité d'exécution, de la probabilité de l'exécution et des frais totaux d'opération.

MM CIBC et CIBC World Markets Corp. peuvent aussi réaliser des marges à la vente de titres au Portefeuille. La marge correspond à l'écart entre les cours vendeur et acheteur d'un titre dans un marché donné, en ce qui a trait à l'exécution des opérations sur portefeuille. Elle varie selon divers facteurs, comme le type et la liquidité du titre.

Les courtiers, y compris MM CIBC et CIBC World Markets Corp., peuvent fournir des biens et des services, autres que ceux relatifs à l'exécution d'ordres, au conseiller en valeurs en contrepartie partielle du traitement des opérations de courtage par leur entremise (désignés, dans l'industrie, *rabais de courtage*). Ces biens et services sont payés à même une partie des commissions de courtage, aident le conseiller en valeurs à prendre des décisions en matière de placement pour le Portefeuille ou sont liés directement à l'exécution des opérations au nom du Portefeuille.

En outre, la Banque CIBC peut signer des ententes de récupération de la commission avec certains courtiers à l'égard du Portefeuille. Toute commission récupérée est versée au Portefeuille.

Au cours de la période, des commissions de courtage et d'autres frais totalisant 289 999 \$ ont été versés par le Portefeuille à MM CIBC; le

Portefeuille n'a versé aucune commission de courtage ni aucuns autres frais à CIBC World Markets Corp. Les marges associées aux titres à revenu fixe et à d'autres titres ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne peuvent être incluses dans le calcul de ces montants.

Opérations du Portefeuille

Le Portefeuille peut conclure une ou plusieurs des opérations suivantes (désignées les *opérations entre parties liées*) en se fondant sur les instructions permanentes émises par le CEI :

- investir dans des titres de participation de la Banque CIBC ou d'émetteurs liés à un sous-conseiller ou détenir ces titres;
- investir dans des titres de créance non négociés en Bourse de la Banque CIBC ou d'un émetteur lié, dont la durée résiduelle jusqu'à l'échéance est de 365 jours ou plus, émis dans le cadre d'un placement initial ou achetés sur le marché secondaire, ou détenir de tels titres;
- investir dans des titres d'emprunt de la Banque CIBC ou d'émetteurs liés à un sous-conseiller qui ont été achetés sur le marché secondaire ou détenir de tels titres;
- faire un placement dans les titres d'un émetteur lorsque MM CIBC, CIBC World Markets Corp. ou tout membre du groupe de la Banque CIBC (désigné(s) le *courtier lié* ou les *courtiers liés*) agit à titre de preneur ferme au cours du placement des titres ou en tout temps au cours de la période de 60 jours suivant la fin du placement de ceux-ci (dans le cas d'un « placement privé », en conformité avec la dispense relative aux placements privés accordée par les autorités canadiennes en valeurs mobilières et les politiques et procédures portant sur ces placements);
- conclure avec un courtier lié, lorsque celui-ci agit à titre de mandant, des opérations d'achat ou de vente de titres de capitaux propres ou de créance;
- conclure des opérations sur devises et sur instruments dérivés liés à des devises dans lesquelles la contrepartie est un courtier lié;
- conclure des opérations d'achat ou de vente de titres avec un autre fonds de placement ou un compte sous gestion géré par le gestionnaire ou un des membres de son groupe;
- effectuer des transferts en nature en recevant des titres d'un compte sous gestion ou d'un autre fonds de placement gérés par le gestionnaire ou par un membre de son groupe ou en livrant des titres à ce compte ou à ce fonds de placement relativement à l'achat ou au rachat de parts du Portefeuille, sous réserve de certaines conditions.

Le CEI examine au moins une fois par année les opérations entre parties liées à l'égard desquelles il a émis des instructions permanentes. Le CEI est tenu d'aviser les autorités canadiennes en valeurs mobilières, après qu'une question a été soumise à son attention par le gestionnaire, s'il juge qu'une décision de placement n'a pas été prise en conformité avec les conditions imposées par la législation en valeurs mobilières ou par le CEI à l'égard de toute opération entre parties liées nécessitant son approbation.

Dépositaire

La Compagnie Trust CIBC Mellon est le dépositaire du Portefeuille (désignée le *dépositaire*). Le dépositaire détient la totalité des liquidités et des titres du Portefeuille et s'assure que ces actifs sont conservés séparément des autres liquidités ou titres qu'il peut détenir. Le dépositaire fournit également d'autres services au Portefeuille, y compris la tenue des dossiers et le traitement des opérations de change. Le dépositaire peut retenir les services de sous-dépositaires pour le Portefeuille. Les frais et les marges pour les services rendus par le dépositaire et directement liés à l'exécution des opérations sur portefeuille par le Portefeuille sont payés par GACI ou par le courtier ou les courtiers, à la demande de GACI, jusqu'à concurrence du montant des crédits découlant des rabais de courtage issus des activités de négociation au nom du Portefeuille au cours du mois en question. Tous les autres frais et marges découlant des services rendus par le dépositaire sont payés par le gestionnaire et recouvrés auprès du Portefeuille. La Banque CIBC détient une participation de 50 % dans le dépositaire.

Fournisseur de services

La Société de services de titres mondiaux CIBC Mellon (désignée *STM CIBC*) fournit certains services au Portefeuille, y compris des services de comptabilité, d'information financière, de prêt de titres et d'évaluation de portefeuille. Les frais pour ces services sont payés par le gestionnaire et recouvrés auprès du Portefeuille. La Banque CIBC détient indirectement une participation de 50 % dans STM CIBC.

Faits saillants financiers

Les tableaux ci-dessous présentent les principales informations financières sur le Portefeuille et ont pour objet de vous aider à mieux comprendre le rendement financier du Portefeuille pour les périodes closes le 31 décembre.

Actif net par part¹ du Portefeuille – parts de série A

	2021	2020	2019 ^a
Actif net au début de la période	11,37 \$	10,63 \$	10,00 \$ ^b
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :			
Total des produits	0,30 \$	0,27 \$	0,33 \$
Total des charges	(0,20)	(0,18)	(0,18)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	0,21	0,04	0,09
Profits latents (pertes latentes) pour la période	0,35	0,81	0,37
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	0,66 \$	0,94 \$	0,61 \$
Distributions :			
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,06 \$	0,07 \$	0,07 \$
Des dividendes	0,02	0,04	0,04
Des gains en capital	0,08	–	0,06
Remboursement de capital	–	–	–
Total des distributions³	0,16 \$	0,11 \$	0,17 \$
Actif net à la fin de la période	11,87 \$	11,37 \$	10,63 \$

^a Données présentées pour la période du 21 janvier 2019 au 31 décembre 2019.

^b Prix de souscription initial.

¹ Cette information est tirée des états financiers annuels audités du Portefeuille.

² L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. Le total de l'augmentation ou de la diminution liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

³ Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Portefeuille, ou les deux.

Ratios et données supplémentaires – parts de série A

	2021	2020	2019 ^a
Valeur liquidative totale (en milliers)⁴	1 807 840 \$	1 026 189 \$	516 507 \$
Nombre de parts en circulation⁴	152 353 954	90 243 377	48 603 199
Ratio des frais de gestion⁵	1,77 %	1,77 %	1,80 %*
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge⁶	2,00 %	2,00 %	2,03 %*
Ratio des frais d'opération⁷	0,06 %	0,13 %	0,07 %*
Taux de rotation du portefeuille⁸	6,96 %	4,81 %	1,08 %
Valeur liquidative par part	11,87 \$	11,37 \$	10,63 \$

^a Données présentées pour la période du 21 janvier 2019 au 31 décembre 2019.

* Le ratio a été annualisé.

⁴ L'information est présentée au 31 décembre de toute période indiquée.

⁵ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du Portefeuille (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une série de parts ou imputées à une série de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette série au cours de la période. Le ratio des frais de gestion comprend les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse, le cas échéant.

⁶ La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts. Le ratio des frais de gestion avant renoncations ou prises en charge comprend les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse, le cas échéant.

⁷ Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille avant impôt sur le résultat et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération.

⁸ Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Actif net par part¹ du Portefeuille – parts de série T5

	2021	2020	2019 ^a
Actif net au début de la période	10,53 \$	10,26 \$	10,00 \$ ^b
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :			
Total des produits	0,28 \$	0,24 \$	0,31 \$
Total des charges	(0,18)	(0,17)	(0,16)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	0,20	0,03	0,09
Profits latents (pertes latentes) pour la période	0,30	0,68	0,26
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	0,60 \$	0,78 \$	0,50 \$
Distributions :			
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,07 \$	0,06 \$	0,10 \$
Des dividendes	0,03	0,03	0,06
Des gains en capital	0,02	–	–
Remboursement de capital	0,41	0,43	0,34
Total des distributions³	0,53 \$	0,52 \$	0,50 \$
Actif net à la fin de la période	10,59 \$	10,53 \$	10,26 \$

^a Données présentées pour la période du 4 février 2019 au 31 décembre 2019.

^b Prix de souscription initial.

¹ Cette information est tirée des états financiers annuels audités du Portefeuille.

² L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. Le total de l'augmentation ou de la diminution liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

³ Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Portefeuille, ou les deux.

Ratios et données supplémentaires – parts de série T5

	2021	2020	2019 ^a
Valeur liquidative totale (en milliers)⁴	5 342 \$	2 252 \$	1 547 \$
Nombre de parts en circulation⁴	504 619	213 930	150 844
Ratio des frais de gestion⁵	1,79 %	1,79 %	1,81 % *
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge⁶	2,02 %	2,02 %	2,03 % *
Ratio des frais d'opération⁷	0,06 %	0,13 %	0,07 % *
Taux de rotation du portefeuille⁸	6,96 %	4,81 %	1,08 %
Valeur liquidative par part	10,59 \$	10,53 \$	10,26 \$

^a Données présentées pour la période du 4 février 2019 au 31 décembre 2019.

* Le ratio a été annualisé.

⁴ L'information est présentée au 31 décembre de toute période indiquée.

⁵ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du Portefeuille (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une série de parts ou imputées à une série de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette série au cours de la période. Le ratio des frais de gestion comprend les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse, le cas échéant.

⁶ La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts. Le ratio des frais de gestion avant renoncations ou prises en charge comprend les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse, le cas échéant.

⁷ Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille avant impôt sur le résultat et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération.

⁸ Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Actif net par part¹ du Portefeuille – parts de série F

	2021	2020	2019 ^a
Actif net au début de la période	11,52 \$	10,71 \$	10,00 \$ ^b
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :			
Total des produits	0,57 \$	0,25 \$	0,16 \$
Total des charges	(0,08)	(0,07)	(0,03)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	0,53	0,03	0,05
Profits latents (pertes latentes) pour la période	(0,23)	0,92	0,13
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	0,79 \$	1,13 \$	0,31 \$
Distributions :			
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,09 \$	0,12 \$	0,07 \$
Des dividendes	0,04	0,06	0,04
Des gains en capital	0,05	–	0,04
Remboursement de capital	–	–	–
Total des distributions³	0,18 \$	0,18 \$	0,15 \$
Actif net à la fin de la période	12,12 \$	11,52 \$	10,71 \$

^a Données présentées pour la période du 4 février 2019 au 31 décembre 2019.

^b Prix de souscription initial.

¹ Cette information est tirée des états financiers annuels audités du Portefeuille.

² L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. Le total de l'augmentation ou de la diminution liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

³ Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Portefeuille, ou les deux.

Ratios et données supplémentaires – parts de série F

	2021	2020	2019 ^a
Valeur liquidative totale (en milliers)⁴	920 \$	112 \$	54 \$
Nombre de parts en circulation⁴	75 917	9 746	5 084
Ratio des frais de gestion⁵	0,67 %	0,68 %	0,67 % *
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge⁶	0,91 %	0,91 %	0,90 % *
Ratio des frais d'opération⁷	0,06 %	0,13 %	0,07 % *
Taux de rotation du portefeuille⁸	6,96 %	4,81 %	1,08 %
Valeur liquidative par part	12,12 \$	11,52 \$	10,71 \$

^a Données présentées pour la période du 4 février 2019 au 31 décembre 2019.

* Le ratio a été annualisé.

⁴ L'information est présentée au 31 décembre de toute période indiquée.

⁵ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du Portefeuille (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une série de parts ou imputées à une série de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette série au cours de la période. Le ratio des frais de gestion comprend les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse, le cas échéant.

⁶ La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts. Le ratio des frais de gestion avant renoncations ou prises en charge comprend les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse, le cas échéant.

⁷ Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille avant impôt sur le résultat et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération.

⁸ Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Actif net par part¹ du Portefeuille – parts de série FT5

	2021	2020	2019 ^a
Actif net au début de la période	10,84 \$	10,44 \$	10,00 \$ ^b
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :			
Total des produits	0,25 \$	0,23 \$	0,11 \$
Total des charges	(0,07)	(0,06)	(0,01)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	0,17	0,02	0,05
Profits latents (pertes latentes) pour la période	0,38	0,73	0,12
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	0,73 \$	0,92 \$	0,27 \$
Distributions :			
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,15 \$	0,12 \$	0,23 \$
Des dividendes	0,05	0,05	0,12
Des gains en capital	0,21	–	0,04
Remboursement de capital	0,13	0,36	0,07
Total des distributions³	0,54 \$	0,53 \$	0,46 \$
Actif net à la fin de la période	11,03 \$	10,84 \$	10,44 \$

^a Données présentées pour la période du 4 février 2019 au 31 décembre 2019.

^b Prix de souscription initial.

¹ Cette information est tirée des états financiers annuels audités du Portefeuille.

² L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. Le total de l'augmentation ou de la diminution liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

³ Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Portefeuille, ou les deux.

Ratios et données supplémentaires – parts de série FT5

	2021	2020	2019 ^a
Valeur liquidative totale (en milliers)⁴	688 \$	684 \$	665 \$
Nombre de parts en circulation⁴	62 390	63 121	63 642
Ratio des frais de gestion⁵	0,67 %	0,68 %	0,66 % *
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge⁶	0,91 %	0,91 %	0,90 % *
Ratio des frais d'opération⁷	0,06 %	0,13 %	0,07 % *
Taux de rotation du portefeuille⁸	6,96 %	4,81 %	1,08 %
Valeur liquidative par part	11,03 \$	10,84 \$	10,44 \$

^a Données présentées pour la période du 4 février 2019 au 31 décembre 2019.

* Le ratio a été annualisé.

⁴ L'information est présentée au 31 décembre de toute période indiquée.

⁵ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du Portefeuille (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une série de parts ou imputées à une série de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette série au cours de la période. Le ratio des frais de gestion comprend les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse, le cas échéant.

⁶ La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts. Le ratio des frais de gestion avant renoncations ou prises en charge comprend les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse, le cas échéant.

⁷ Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille avant impôt sur le résultat et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération.

⁸ Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Actif net par part¹ du Portefeuille – parts de série S

	2021	2020	2019 ^a
Actif net au début de la période	11,00 \$	10,18 \$	10,00 \$ ^b
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :			
Total des produits	0,30 \$	0,29 \$	0,27 \$
Total des charges	–	–	–
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	0,21	0,06	0,12
Profits latents (pertes latentes) pour la période	0,32	0,84	0,01
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	0,83 \$	1,19 \$	0,40 \$
Distributions :			
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,20 \$	0,11 \$	0,06 \$
Des dividendes	0,06	0,06	0,03
Des gains en capital	0,11	–	0,01
Remboursement de capital	–	–	–
Total des distributions³	0,37 \$	0,17 \$	0,10 \$
Actif net à la fin de la période	11,45 \$	11,00 \$	10,18 \$

^a Données présentées pour la période du 25 juillet 2019 au 31 décembre 2019.

^b Prix de souscription initial.

¹ Cette information est tirée des états financiers annuels audités du Portefeuille.

² L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. Le total de l'augmentation ou de la diminution liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

³ Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Portefeuille, ou les deux.

Ratios et données supplémentaires – parts de série S

	2021	2020	2019 ^a
Valeur liquidative totale (en milliers)⁴	2 399 167 \$	1 048 672 \$	278 090 \$
Nombre de parts en circulation⁴	209 481 962	95 325 306	27 325 134
Ratio des frais de gestion⁵	0,10 %	0,10 %	0,09 % *
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge⁶	0,65 %	0,65 %	0,64 % *
Ratio des frais d'opération⁷	0,06 %	0,13 %	0,07 % *
Taux de rotation du portefeuille⁸	6,96 %	4,81 %	1,08 %
Valeur liquidative par part	11,45 \$	11,00 \$	10,18 \$

^a Données présentées pour la période du 25 juillet 2019 au 31 décembre 2019.

* Le ratio a été annualisé.

⁴ L'information est présentée au 31 décembre de toute période indiquée.

⁵ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du Portefeuille (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une série de parts ou imputées à une série de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette série au cours de la période. Le ratio des frais de gestion comprend les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse, le cas échéant.

⁶ La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts. Le ratio des frais de gestion avant renoncations ou prises en charge comprend les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse, le cas échéant.

⁷ Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille avant impôt sur le résultat et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération.

⁸ Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Actif net par part¹ du Portefeuille – parts de série ST5

	2021	2020	2019 ^a
Actif net au début de la période	10,48 \$	10,03 \$	10,00 \$ ^b
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :			
Total des produits	0,29 \$	0,31 \$	0,23 \$
Total des charges	–	–	–
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	0,21	0,07	0,10
Profits latents (pertes latentes) pour la période	0,27	0,85	–
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	0,77 \$	1,23 \$	0,33 \$
Distributions :			
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,21 \$	0,17 \$	0,13 \$
Des dividendes	0,07	0,08	0,07
Des gains en capital	0,07	–	–
Remboursement de capital	0,18	0,25	0,05
Total des distributions³	0,53 \$	0,50 \$	0,25 \$
Actif net à la fin de la période	10,72 \$	10,48 \$	10,03 \$

^a Données présentées pour la période du 25 juillet 2019 au 31 décembre 2019.

^b Prix de souscription initial.

¹ Cette information est tirée des états financiers annuels audités du Portefeuille.

² L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. Le total de l'augmentation ou de la diminution liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

³ Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Portefeuille, ou les deux.

Ratios et données supplémentaires – parts de série ST5

	2021	2020	2019 ^a
Valeur liquidative totale (en milliers)⁴	120 860 \$	41 857 \$	8 715 \$
Nombre de parts en circulation⁴	11 270 176	3 992 869	868 464
Ratio des frais de gestion⁵	0,10 %	0,10 %	0,09 % *
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge⁶	0,65 %	0,65 %	0,64 % *
Ratio des frais d'opération⁷	0,06 %	0,13 %	0,07 % *
Taux de rotation du portefeuille⁸	6,96 %	4,81 %	1,08 %
Valeur liquidative par part	10,72 \$	10,48 \$	10,03 \$

^a Données présentées pour la période du 25 juillet 2019 au 31 décembre 2019.

* Le ratio a été annualisé.

⁴ L'information est présentée au 31 décembre de toute période indiquée.

⁵ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du Portefeuille (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une série de parts ou imputées à une série de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette série au cours de la période. Le ratio des frais de gestion comprend les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse, le cas échéant.

⁶ La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts. Le ratio des frais de gestion avant renoncations ou prises en charge comprend les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse, le cas échéant.

⁷ Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille avant impôt sur le résultat et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération.

⁸ Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Frais de gestion

Le Portefeuille paie à la Banque CIBC, directement ou indirectement, des frais de gestion annuels pour couvrir les coûts liés à la gestion du Portefeuille. Ces frais de gestion sont fondés sur la valeur liquidative du Portefeuille, calculés quotidiennement et payés mensuellement. Les frais de gestion sont payés à la Banque CIBC en contrepartie de la prestation de services de gestion, de placement et de conseil liés aux portefeuilles ou de dispositions prises pour la prestation de ces services. Les frais de publicité et de promotion, les charges indirectes et les commissions de suivi sont prélevés par la Banque CIBC sur les frais de gestion reçus du Portefeuille. Le Portefeuille est tenu de payer les taxes et impôts applicables aux frais de gestion versés à la Banque CIBC. Veuillez vous reporter au prospectus simplifié pour connaître le montant des frais de gestion annuels pour chaque série de parts.

Le tableau suivant présente la ventilation des services reçus en contrepartie des frais de gestion, exprimée en pourcentage des frais de gestion tirés du Portefeuille pour la période close le 31 décembre 2021, avant renonciation aux frais de gestion et prises en charge.

	Parts de série A	Parts de série T5	Parts de série F	Parts de série FT5	Parts de série S	Parts de série ST5
Commissions de vente et de suivi versées aux courtiers	55,21 %	1,62 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Frais d'administration, conseils en placement et profit	44,79 %	98,38 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %

Rendement passé

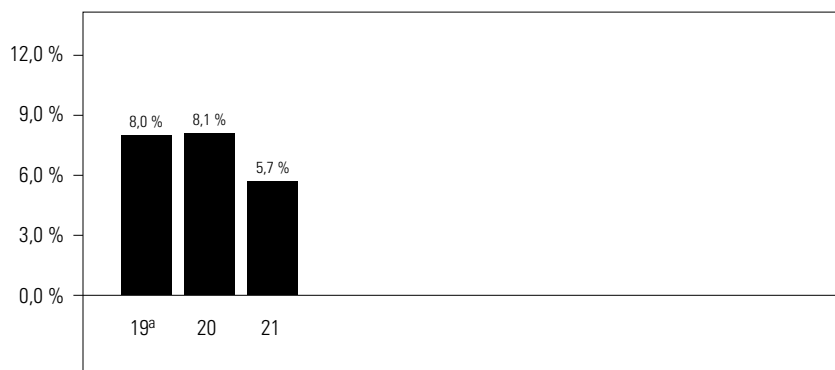
Les données sur le rendement tiennent compte du réinvestissement des distributions seulement et non des frais d'acquisition, de rachat, de placement ni d'autres frais optionnels payables par un porteur de parts qui auraient fait diminuer les rendements. Le rendement passé d'un fonds n'est pas nécessairement représentatif de son rendement futur.

Les rendements du Portefeuille tiennent compte des frais et des charges, et l'écart dans les rendements entre les séries de parts est principalement attribuable aux écarts entre les ratios des frais de gestion. Se reporter à la section *Faits saillants financiers* pour connaître le ratio des frais de gestion.

Rendements annuels

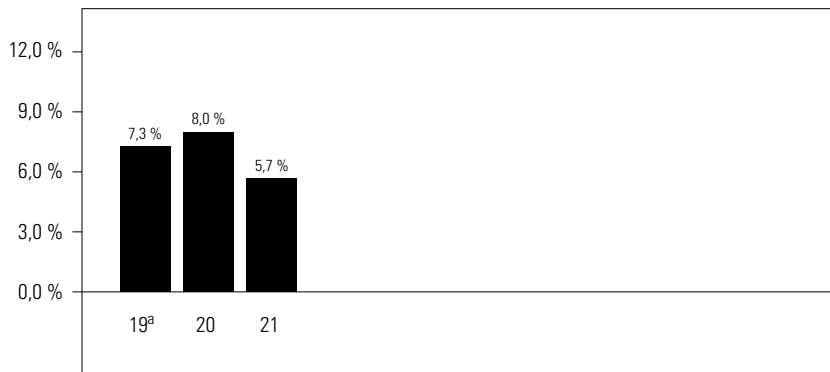
Les diagrammes à barres ci-dessous donnent le rendement annuel de chaque série de parts du Portefeuille pour les périodes présentées et illustrent comment le rendement varie d'une période à l'autre. Ces diagrammes indiquent en pourcentage quelle aurait été la variation, à la hausse ou à la baisse, au 31 décembre de l'exercice, d'un placement effectué le 1^{er} janvier, à moins d'indication contraire.

Parts de série A



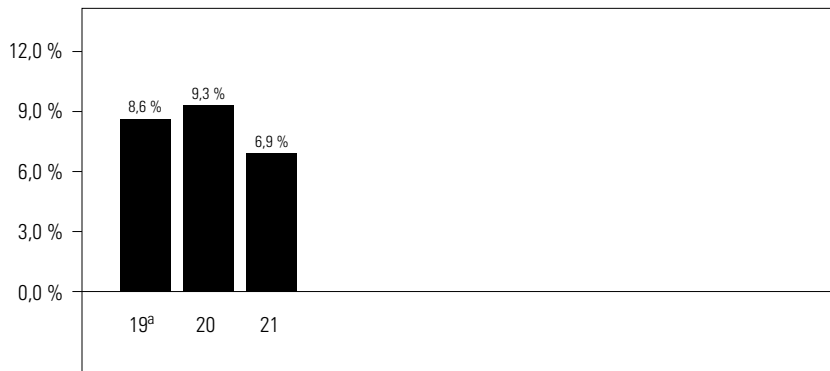
^a Le rendement de 2019 couvre la période du 21 janvier 2019 au 31 décembre 2019.

Parts de série T5



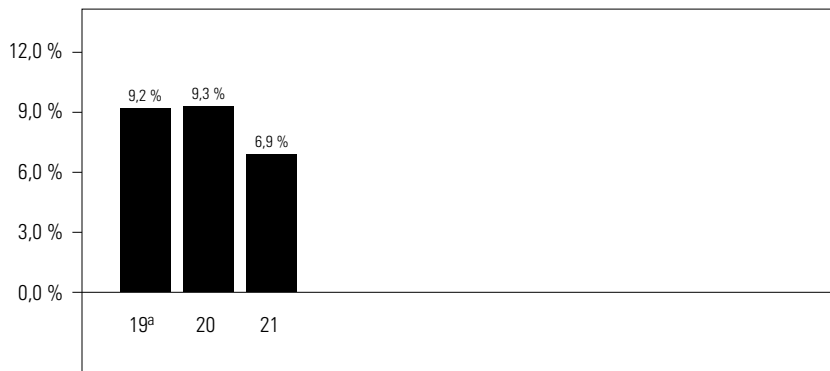
^a Le rendement de 2019 couvre la période du 4 février 2019 au 31 décembre 2019.

Parts de série F



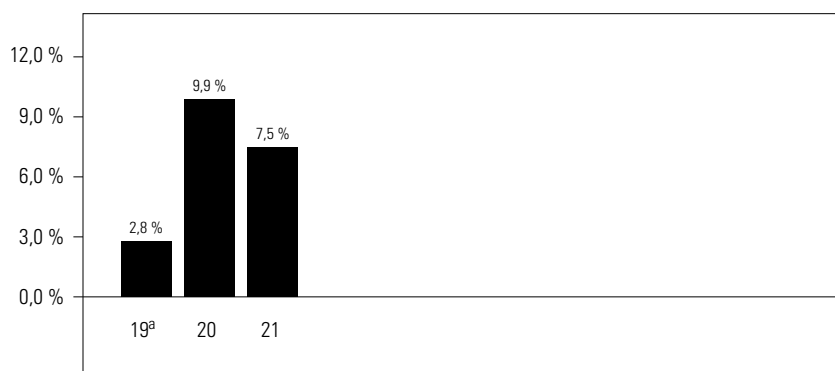
^a Le rendement de 2019 couvre la période du 4 février 2019 au 31 décembre 2019.

Parts de série FT5



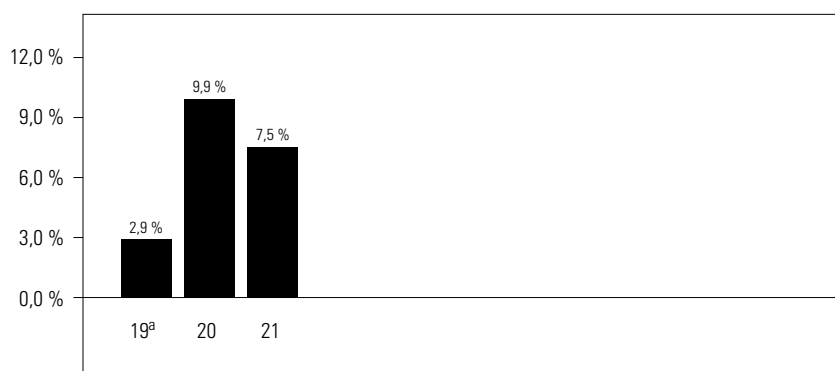
^a Le rendement de 2019 couvre la période du 4 février 2019 au 31 décembre 2019.

Parts de série S



^a Le rendement de 2019 couvre la période du 25 juillet 2019 au 31 décembre 2019.

Parts de série ST5



^a Le rendement de 2019 couvre la période du 25 juillet 2019 au 31 décembre 2019.

Rendements composés annuels

Le tableau suivant montre le rendement composé annuel de chaque série de parts du Portefeuille pour chacune des périodes indiquées ayant pris fin le 31 décembre 2021. Le rendement total composé annuel est également comparé aux indices de référence du Portefeuille.

Les indices de référence principaux du Portefeuille sont l'indice des obligations universelles FTSE Canada et l'indice mondial MSCI.

Au cours de la période, l'indice de référence mixte du Portefeuille a été changé afin de mieux rendre compte de la position du Portefeuille.

L'indice mixte actuel du Portefeuille (désigné l'*indice mixte*) est composé de ce qui suit :

- 19 % de l'indice des obligations universelles FTSE Canada
- 18 % de l'indice composé S&P/TSX
- 13 % de l'indice S&P 500
- 9,5 % de l'indice MSCI EAEO
- 8 % de l'indice des obligations globales à court terme FTSE Canada
- 8 % de l'indice mondial des obligations d'État FTSE (couvert en \$ CA)
- 7,5 % de l'indice des obligations de toutes les sociétés FTSE Canada
- 4 % de l'indice des Bons du Trésor à 91 jours FTSE Canada
- 3,5 % de l'indice MSCI des marchés émergents
- 3 % de l'indice des obligations à rendement réel FTSE Canada

- 2,5 % de l'indice des obligations à taux variable FTSE Canada
- 2 % de l'indice des obligations à haut rendement FTSE Canada
- 2 % de l'indice mondial MSCI Petite capitalisation

L'indice mixte précédent du Portefeuille (désigné l'*indice mixte précédent*) était composé de ce qui suit :

- 19 % de l'indice des obligations universelles FTSE Canada
- 18 % de l'indice composé S&P/TSX
- 13 % de l'indice S&P 500
- 9,5 % de l'indice MSCI EAEO
- 8 % de l'indice des obligations globales à court terme FTSE Canada
- 8 % de l'indice mondial des obligations d'État JPMorgan (hors Canada)
- 7,5 % de l'indice des obligations de toutes les sociétés FTSE Canada
- 4 % de l'indice des Bons du Trésor à 91 jours FTSE Canada
- 3,5 % de l'indice MSCI des marchés émergents
- 3 % de l'indice des obligations à rendement réel FTSE Canada
- 2,5 % de l'indice des obligations à taux variable FTSE Canada
- 2 % de l'indice des obligations à haut rendement FTSE Canada
- 2 % de l'indice mondial MSCI Petite capitalisation

	<i>1 an</i>	<i>3 ans</i>	<i>5 ans</i>	<i>10 ans*</i>	<i>ou</i>	<i>Depuis le début des activités*</i>	<i>Date de début des activités</i>
Parts de série A	5,7 %					7,4 %	21 janvier 2019
Indice des obligations universelles FTSE Canada	-2,5 %					4,0 %	
Indice mondial MSCI	21,3 %					18,6 %	
Indice mixte	8,2 %					9,4 %	
Indice mixte précédent	7,8 %					9,3 %	
Parts de série T5	5,7 %					7,3 %	4 février 2019
Indice des obligations universelles FTSE Canada	-2,5 %					3,9 %	
Indice mondial MSCI	21,3 %					18,2 %	
Indice mixte	8,2 %					9,1 %	
Indice mixte précédent	7,8 %					8,9 %	
Parts de série F	6,9 %					8,7 %	4 février 2019
Indice des obligations universelles FTSE Canada	-2,5 %					3,9 %	
Indice mondial MSCI	21,3 %					18,2 %	
Indice mixte	8,2 %					9,1 %	
Indice mixte précédent	7,8 %					8,9 %	
Parts de série FT5	6,9 %					8,9 %	4 février 2019
Indice des obligations universelles FTSE Canada	-2,5 %					3,9 %	
Indice mondial MSCI	21,3 %					18,2 %	
Indice mixte	8,2 %					9,1 %	
Indice mixte précédent	7,8 %					8,9 %	

Solution équilibrée Intelli CIBC

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans*	ou	Depuis le début des activités*	Date de début des activités
Parts de série S	7,5 %					8,3 %	25 juillet 2019
Indice des obligations universelles FTSE Canada	-2,5 %					2,5 %	
Indice mondial MSCI	21,3 %					17,9 %	
Indice mixte	8,2 %					8,4 %	
Indice mixte précédent	7,8 %					8,3 %	
Parts de série ST5	7,5 %					8,4 %	25 juillet 2019
Indice des obligations universelles FTSE Canada	-2,5 %					2,5 %	
Indice mondial MSCI	21,3 %					17,9 %	
Indice mixte	8,2 %					8,4 %	
Indice mixte précédent	7,8 %					8,3 %	

* Si une catégorie de parts a été créée il y a moins de 10 ans, le tableau indique le rendement composé annuel depuis le début des activités.

L'indice des Bons du Trésor à 91 jours FTSE Canada mesure les rendements dégagés par les bons du Trésor à 91 jours.

L'indice des obligations de toutes les sociétés FTSE Canada est divisé en sous-secteurs selon les principaux secteurs d'activité : finances, communication, industrie, énergie, infrastructures, immobilier et titrisation. Le secteur des sociétés est également divisé en sous-indices en fonction des notes de crédit : un secteur combiné AAA/AA, un secteur A et un secteur BBB.

L'indice des obligations à taux variable FTSE Canada vise à refléter le rendement d'obligations à taux variable de gouvernements et de sociétés émises à l'échelle nationale au Canada et libellées en dollars canadiens. L'indice des Bons du Trésor à 91 jours FTSE Canada mesure les rendements dégagés par les bons du Trésor à 91 jours.

L'indice des obligations à haut rendement FTSE Canada est conçu pour être une mesure élargie du marché des titres canadiens à revenu fixe de qualité inférieure, qui comprend des titres dont la notation est inférieure à « BBB (faible) », mais supérieure à « D ». Les rendements sont calculés quotidiennement et pondérés en fonction de la capitalisation boursière.

L'indice des obligations à rendement réel FTSE Canada suit le rendement des obligations à rendement réel (lié à l'inflation) émises au Canada avec une durée jusqu'à l'échéance de plus d'un an et une note de crédit minimale de « BBB (faible) ».

L'indice des obligations globales à court terme FTSE Canada se veut représentatif du marché canadien des obligations à court terme. Il regroupe les obligations dont la durée résiduelle jusqu'à l'échéance est supérieure ou égale à un an et inférieure ou égale à cinq ans.

L'indice des obligations universelles FTSE Canada est composé d'obligations négociables sur le marché canadien visant à refléter le rendement de l'ensemble du marché obligataire canadien de qualité supérieure. Les rendements sont calculés quotidiennement et pondérés en fonction de la capitalisation boursière.

L'indice mondial des obligations d'État FTSE (couvert en \$ CA) mesure le rendement des obligations souveraines de qualité supérieure en monnaie locale à taux fixe. Il comprend actuellement les créances de gouvernements de plus de 20 pays, libellées en différentes monnaies, avec un historique de plus de 30 ans. « Couvert en \$ CA » représente une estimation proche du rendement pouvant être obtenu en couvrant l'exposition de l'indice, l'indice mondial des obligations d'État FTSE, en \$ CA.

L'indice mondial des obligations d'État JPMorgan (hors Canada) se veut représentatif du marché mondial des obligations gouvernementales, à l'exclusion du Canada. En ne comprenant que des émissions négociées, l'indice fournit une évaluation réaliste du rendement du marché aux investisseurs internationaux.

L'indice MSCI EAEO est un indice pondéré en fonction de la capitalisation boursière, ajusté au flottant, et composé de titres de sociétés d'indices boursiers de 21 pays développés à économie de marché d'Europe, d'Australie et d'Extrême-Orient.

L'indice MSCI des marchés émergents est un indice pondéré en fonction de la capitalisation boursière, ajusté au flottant, qui se veut représentatif des marchés boursiers de pays émergents. Il est composé d'actions de sociétés de pays émergents d'Asie, d'Amérique latine, d'Europe, d'Afrique et du Moyen-Orient.

L'indice mondial MSCI est un indice pondéré en fonction de la capitalisation boursière, ajusté au flottant, et composé des titres des sociétés représentatives de la structure du marché des pays développés en Amérique du Nord, en Europe et dans la région Asie-Pacifique.

L'indice mondial MSCI Petite capitalisation est conçu pour représenter le segment à petite capitalisation de 23 pays développés. Les pays développés sont les suivants : Allemagne, Australie, Autriche, Belgique, Canada, Danemark, Espagne, États-Unis, Finlande, France, Hong Kong, Irlande, Israël, Italie, Japon, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni, Singapour, Suède et Suisse.

L'indice S&P 500 est un indice pondéré en fonction de la capitalisation de 500 sociétés, conçu pour mesurer le rendement de l'ensemble de l'économie américaine représentant tous les secteurs importants.

L'indice composé S&P/TSX se veut représentatif du marché boursier canadien et englobe les plus grandes sociétés cotées à la Bourse de Toronto.

Une analyse du rendement relatif du Portefeuille par rapport à son indice de référence mixte est présentée à la section *Résultats d'exploitation*.

Aperçu du portefeuille de placements (au 31 décembre 2021)

Le Portefeuille investit dans les parts de ses fonds sous-jacents. Vous pouvez trouver le prospectus et de l'information additionnelle sur les fonds sous-jacents en consultant le site www.sedar.com.

L'aperçu du portefeuille de placements pourrait changer en raison des opérations courantes dans le portefeuille du fonds de placement. Vous pouvez obtenir une mise à jour trimestrielle en consultant le site www.cibc.com/fondsmutuels. Le tableau Principales positions présente les 25 principales positions du fonds. Dans le cas d'un fonds comportant moins de 25 positions, toutes les positions sont indiquées.

<i>Répartition du portefeuille</i>	<i>% de la valeur liquidative</i>	<i>Principales positions</i>	<i>% de la valeur liquidative</i>
Fonds d'investissement d'obligations canadiennes	38,0	Fonds indice obligataire canadien CIBC, catégorie O	11,7
Fonds d'investissement d'actions internationales	22,8	FNB actif d'obligations de sociétés de qualité CIBC	7,1
Fonds d'investissement d'actions canadiennes	17,9	Fonds canadien d'obligations CIBC, catégorie O	6,9
Fonds d'investissement d'actions américaines	13,5	Stratégie de rendement absolu d'actifs multiples CIBC, série O	6,0
Fonds d'investissement d'obligations internationales	7,3	Fonds indice boursier international CIBC, catégorie O	6,0
Fonds d'investissement du marché monétaire	0,4	Fonds indiciel d'obligations canadiennes à court terme CIBC, catégorie O	5,2
Autres actifs, moins les passifs	0,1	Fonds d'actions américaines CIBC, catégorie O	4,8
		Fonds de croissance canadien Renaissance, catégorie O	4,4
		Fonds indice boursier canadien CIBC, catégorie O	4,2
		Fonds d'actions canadiennes CIBC, catégorie O	4,2
		Fonds indice boursier américain élargi CIBC, catégorie O	3,6
		Fonds de petites capitalisations mondial Renaissance, catégorie O	3,6
		Fonds d'actions internationales CIBC, catégorie O	3,6
		Fonds de marchés émergents CIBC, catégorie O	3,5
		FNB multifactoriel d'actions canadiennes CIBC	3,1
		FNB multifactoriel d'actions américaines CIBC, parts ordinaires	3,0
		Fonds d'obligations à rendement réel Renaissance, catégorie O	2,8
		FNB indiciel obligataire mondial sauf Canada CIBC (couvert en \$ CA)	2,6
		Fonds d'obligations mondiales CIBC, catégorie O	2,5
		Fonds d'obligations à haut rendement Renaissance, catégorie O	2,2
		Fonds de revenu à court terme CIBC, catégorie O	2,2
		FNB actif d'obligations à taux variable de qualité CIBC	2,1
		FNB indiciel d'actions américaines CIBC	2,1
		FNB indiciel d'actions canadiennes CIBC	2,0
		Fonds marché monétaire CIBC, catégorie O	0,4
		Autres actifs, moins les passifs	0,1
		FNB indiciel d'actions de marchés émergents CIBC	0,1

Note sur les énoncés prospectifs

Le rapport de la direction sur le rendement du fonds peut renfermer des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs incluent des déclarations qui sont de nature prédictive, qui dépendent d'événements ou de situations futurs ou qui y renvoient ou qui incluent des termes comme « s'attend », « prévoit », « compte », « planifie », « croit », « estime » et autres expressions similaires. En outre, toute déclaration qui pourrait être faite sur le rendement futur, les stratégies ou les perspectives et la prise de mesures futures possibles par le fonds, constitue également un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs ne garantissent pas le rendement futur. Ces énoncés comportent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les réalisations et les résultats réels du fonds diffèrent sensiblement de ceux décrits explicitement ou implicitement par ces énoncés. Ces facteurs comprennent, entre autres, la situation économique générale, la conjoncture du marché et des affaires, les fluctuations du cours des titres, des taux d'intérêt et des taux de change, les modifications apportées à la réglementation gouvernementale et les catastrophes.

La liste susmentionnée de facteurs importants susceptibles d'influer sur les résultats futurs n'est pas exhaustive. Avant de prendre toute décision de placement, le lecteur est également incité à examiner attentivement ces facteurs ainsi que d'autres facteurs. La Banque CIBC ne se considère pas tenue de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs, que ce soit par suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement, avant la publication du prochain rapport de la direction sur le rendement du fonds, et elle rejette toute responsabilité à cet égard.

**Fonds mutuels CIBC
Famille de Portefeuilles CIBC**

Banque CIBC

CIBC Square
81 Bay Street, 20th Floor
Toronto (Ontario)
M5J 0E7

Placements CIBC inc.
1-800-465-3863

Site Web
www.cibc.com/fondsmutuels



Placements CIBC inc. est une filiale en propriété exclusive de la Banque CIBC et est le placeur principal des Fonds mutuels CIBC et de la Famille de Portefeuilles CIBC. La Famille de Portefeuilles CIBC est constituée de fonds communs de placement qui investissent principalement dans des Fonds mutuels CIBC. Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié, veuillez communiquer avec Placements CIBC inc. au 1-800-465-3863 ou vous adresser à votre conseiller.

Le logo CIBC est une marque de commerce de la Banque CIBC.